



Sols vivants, devenir acteurs de leur préservation.

A10

Judi 13 octobre - 11h45 Salle **G**

 Session témoignages  45 min  40 places

Organisateur : LPO France Animé par : Maeva FELTEN, LPO France

Intervenants : François BOLEAT, Teridéal



50 participants

Problématique

Comment une entreprise peut-elle agir pour la préservation des sols et la réhabilitation de ceux qui ont été dégradés ?

Le sol et sa biodiversité constituent un monde souvent méconnu. Ce monde est pourtant à l'origine de la vie sur Terre de par les fonctions écologiques qu'il assure. Il est aujourd'hui essentiel de lutter contre l'artificialisation des sols. Des leviers et alternatives existent pour préserver ces milieux, tout comme il est possible de réhabiliter des sols urbains. Toute entreprise peut agir, en privilégiant de préserver les sols lors de la création d'un nouveau bâtiment ou lors d'un projet d'agrandissement mais aussi en déminéralisant certaines surfaces d'un site.

Objectifs

- Le changement d'occupation du sol est la 1^{ère} pression s'exerçant sur la biodiversité, 20 000 à 30 000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers disparaissent chaque année.
- Les sols sont issus du processus de pédogenèse. Les sols mettent en moyenne 10 000 ans pour se former. Ils constituent une ressource non renouvelable à l'échelle humaine. Il est donc essentiel de les préserver.
- Les organismes du sol assurent des fonctions écologiques essentielles comme la transformation des matières carbonées, le recyclage des nutriments, la régulation des populations d'organismes, le maintien de la structure des sols.
- De nombreux services écosystémiques sont rendus par les sols vivants : régulation du climat et des effets d'îlot de chaleur urbain, épuration de l'eau, etc.
- Pour préserver les sols, il faut privilégier le renouvellement urbain, la densification, la réhabilitation des friches et bâtiments vacants tout en conjuguant densité et biodiversité.
- Lors d'un projet d'aménagement, un diagnostic agropédologique est nécessaire pour connaître les sols et leurs fonctionnalités et les prendre en compte dès la conception des aménagements.
- Il existe plusieurs solutions pour réduire les impacts sur les sols : penser urbanisme circulaire, la surélévation, la construction sur pilotis, la réalisation de parking végétalisé et perméable.
- Il est possible de désimperméabiliser, de reconstruire des sols fertiles à partir de terres issues d'un processus d'économie circulaire ou de matériaux anthropiques recyclés.
- La réhabilitation peut avoir des bénéfices importants pour la biodiversité et permettre de renforcer la trame brune.
- Le guide « Sols vivants : alternatives à l'artificialisation des sols et réhabilitation des sols dégradés » est issu d'un groupe de travail animé par la LPO avec le soutien de l'OFB. Il est disponible [ici](#).

Le projet du Pré Gaudry à Lyon correspond à la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle très minérale pour la réalisation d'aménagements scolaires. Il s'agit d'un chantier laboratoire qui permet d'expérimenter des solutions concrètes de renaturation des sols : désimperméabilisation puis biodynamisation, lombricompostage, traitement de la renouée du Japon et fertilisation des limons en place ([plus d'informations ici](#)).

Messages clés

- Nécessaire de sensibiliser, de faire connaître ces écosystèmes sols et leurs fonctionnalités
- Besoin de former les équipes au sein des entreprises de l'aménagement et de la construction pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réduire les impacts sur les sols et les réhabiliter.
- Voir principaux messages présentés plus haut

Point de consensus

Nécessité de former les équipes au sein des entreprises du domaine de l'aménagement et de la construction